

**Tal Bruttman, Lauren Joly et Annette Wieviorka (dir.)  
*Qu'est-ce qu'un déporté ? Histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris,  
CNRS Éditions, 2008.**

**Ludivine Broch**

La question posée dans le titre laisse percevoir que cet ouvrage est le fruit d'un travail particulièrement ambitieux. Depuis 1944, des historiens, des témoins, des législateurs tentent de comprendre ce que fut la déportation pendant la Seconde Guerre mondiale et tous cherchent à définir « le déporté ». Toutefois, cet ouvrage ne pourra apporter une réponse définitive. Dès le premier chapitre, Tal Bruttman est très clair : « le déporté en tant que tel n'existe pas ». Cette étude, issue d'une journée d'études à Caen en mars 2008 et publiée sous la direction de trois grands spécialistes de la Shoah, est d'une grande originalité. Elle brise les stéréotypes mémoriels de la déportation en utilisant une approche historique comparative. L'ouvrage réunit une vingtaine d'historiens travaillant sur les déportations d'Europe de l'Ouest, de l'Est, de l'URSS et même d'Asie. En abordant le sujet de la déportation sous différents aspects, il révèle l'énorme complexité de l'histoire des déportations, mais aussi l'impossibilité de réduire ces multiples expériences à un seul mot : déporté. L'ouvrage, divisé en quatre parties, étudie d'abord la problématique du langage, puis les différentes politiques de déportation en France et dans d'autres pays, pour enfin traiter des conflits mémoriels qui ont marqué les années d'après-guerre.

La première partie propulse le lecteur au cœur du problème des mots : qui sont les déportés ? Qui sont les *Häftlinge* ? Ces termes n'ont pas été créés par des historiens ni par des témoins. Ils ont été institués, en fait, par des magistrats et des législateurs. En vue de faciliter le processus d'indemnisation des victimes du nazisme, les autorités vont, en France comme en Allemagne, classer les individus selon leur statut de victime du nazisme. Les conséquences sont lourdes. Ainsi, des groupes entiers se voient complètement exclus de la mémoire de la déportation, tels les homosexuels. Quant à la nature génocidaire des déportations des juifs, elle sera complètement ignorée.

La deuxième partie traite uniquement du cas français. Elle souligne justement la différence entre les politiques de déportation de répression, et les politiques de déportation des juifs. Tout d'abord, Serge Klarsfeld et Laurent Joly révèlent la particularité de la Solution finale : la déportation des juifs a pour but leur extermination. Tandis que les autorités allemandes dissimulent la réalité du processus d'extermination derrière un langage bureaucratique délibérément vague, les autorités françaises, elles, ne soupçonnent pas l'existence de camps d'extermination. Elles ne cherchent pas non plus à s'informer. Les déportations de répression ont, elles aussi, besoin d'être étudiées selon leurs spécificités. Malgré l'unité du mouvement de répression à travers la France occupée, les objectifs des politiques de répression changent au cours des années selon les besoins de production, de guerre ou de sécurité du Reich. C'est ainsi qu'en France, même dans

les régions annexées, les motifs de déportation, les méthodes de transport et les lieux d'internement sont aussi variables.

Pour montrer que le processus de déportation ne peut pas se limiter au système nazi, ou aux camps dans le territoire du Reich, la troisième partie de l'ouvrage évoque les différentes politiques de déportation à travers l'Europe et l'Asie. Chaque chapitre s'éloigne de l'image traditionnelle du déporté dans un wagon à bestiaux vers Auschwitz, révélant ainsi que les politiques de déportation en Europe ne dépendaient pas forcément du système nazi, mais plutôt des politiques traditionnelles locales et nationales. Il est d'ailleurs nécessaire de regarder au-delà des limites temporelles de la Seconde Guerre mondiale pour comprendre les expulsions et les épurations ethniques en Europe de l'Est et en Europe centrale. Par conséquent, les cas exposés dans cette partie – le Danemark, la Roumanie, l'État indépendant de la Croatie, la Hongrie, l'URSS et le Japon impérial – sont extrêmement divers. Néanmoins, il est possible de créer des liens entre les expériences décrites : le déporté est spolié, soumis à des violences extrêmes, et perd aux yeux des persécuteurs toute valeur humaine. De même, s'il survit à cette épouvante, le déporté est systématiquement impliqué dans une hiérarchisation des expériences de la déportation, ou même se voit exclu d'une mémoire nationale qui s'attache à d'autres mémoires de guerre.

La dernière partie traite de la mémoire de la déportation dans les années d'après-guerre. Elle porte essentiellement sur une étude des problèmes mémoriels en France. On évoque toutefois l'exemple italien, assez comparable au problème français. Dès le retour des déportés en 1945, les Français s'interrogent sur ce que fut la déportation, ou, plus particulièrement, l'univers concentrationnaire. Mais quelles sont les personnes à même de répondre : les rescapés des camps ou les historiens ? À ce conflit s'ajoute celui des anciens déportés qui se disputent sur leur statut. Après 1948, lorsqu'une législation catégorise les déportés afin de les indemniser, on entre dans une période de hiérarchisation de la déportation. Pour longtemps, le déporté-résistant sera l'élite. Les travailleurs français du Service du travail obligatoire, en revanche, ne pourront plus s'identifier à ce statut après 1978, car ils n'ont pas vécu l'univers concentrationnaire. Dans toute cette confusion, la Shoah est mise de côté. Il faudra attendre les années 1990 pour que l'histoire du génocide des juifs prenne une place à part dans l'histoire de la déportation.

Cet ouvrage ne nous offre pas de réponse idéale à la question « qu'est-ce qu'un déporté ? » ; c'est plutôt un kaléidoscope historiographique. Au lieu d'uniformiser l'histoire des déportations, il l'éclate pour la faire apparaître sous une nouvelle lumière beaucoup plus complexe, mais aussi beaucoup plus juste. Annette Wieviorka l'explique clairement dans sa conclusion : « leur déportation ne fut pas une politique destinée à les définir et à les réprimer, mais un simple outil de politiques qui diffèrent d'ailleurs d'un pays à l'autre ». Cependant, le projet est peut-être trop ambitieux. Il réunit des pays si différents culturellement, que par moments, on en perd le fil conducteur. Dans certains chapitres, le fait de devoir résumer l'histoire du pays ou de la région entraîne une énumération d'événements, plutôt qu'une analyse linguistique et mémorielle de la déportation. Cet ouvrage reste toutefois un excellent travail de référence pour tous ceux qui cherchent à comprendre les déportations de la Seconde Guerre mondiale, surtout en France. Si le lecteur associait auparavant un déporté à des images de pyjamas rayés, de fils barbelés et de camps nazis, il se verra incapable, après lecture de cet ouvrage, de retourner à une vision aussi réductrice. Plus encore, il comprendra la sensibilité du problème mémoriel du déporté dans l'après-guerre. Cet

ouvrage révèle en lui-même un conflit continuuel entre l'étude en France des déportations génocidaires et des déportations de répression. Les conclusions tirées par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (qui a entrepris un travail titanesque en étudiant les parcours de 90 000 déportés en France, tout comme Serge Klarsfeld l'avait fait dans son Mémorial de la Shoah) ne sont pas en parfait accord avec celles de Tal Bruttman, Laurent Joly et Annette Wieviorka. Ceci démontre l'actualité du sujet de la déportation, et aussi de la grande sensibilité qui continue à l'entourer. En outre, cet ensemble d'articles témoigne non seulement d'un travail innovateur, produit ces dernières années, mais aussi du travail qu'il reste à faire.